



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Division des élèves et des affaires financières

Affaire suivie par :

Isabelle Fulminet

Tél : 05 87 01 20 76

Mél : isabelle.fulminet@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat

BP 314

19011 Tulle Cedex

Tulle, le 28 mai 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : opération poney-école 2021.

Référence : convention cadre signée le 23 septembre 2020.

Pièce jointe : document de présentation de l'opération.

La fédération française d'équitation (FFE) reconduit, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) et l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), entre mars et juillet 2021, l'opération « poney-école ». Menée dans le cadre de la convention citée en référence, cette opération vise à sensibiliser les élèves du premier degré, leurs familles et les professeurs des écoles aux atouts et bienfaits de l'équitation.

Les centres équestres volontaires et labellisés « poney club de France » offrent des demi-journées de découverte aux classes qui en feront la demande avec un baptême poney. Ces animations sont, pour les enseignants qui le souhaitent, un point de départ à la mise en place de cycles de « découverte et pratique de l'équitation ». La liste des centres équestres est consultable sur le site Internet dédié à cette opération : <http://www.poneyecole.ffe.com>.

Signé

Dominique MALROUX